Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE STRUCTURE INTERNE ET ÉLABORATION D'UN GLOSSAIRE, DÉDIÉS À LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE

15 Mars 2011

Dans le cadre des attributions que lui confère le Dahir n°1-02-212 portant création de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) et soucieux de se doter des instruments lui permettant d'assurer convenablement sa mission de suivi et de contrôle *a posteriori* des obligations réglementaires des opérateurs audiovisuels publics et privés en matière de diversité culturelle et linguistique, le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) a décidé, lors de sa dernière réunion, la mise en place d'une nouvelle structure interne de traitement de cet aspect des programmes, au sein du Département de Suivi des Programmes. En plus du suivi et du contrôle *a posteriori* des programmes audiovisuels diffusés en langue amazigh, l'Unité « Diversité culturelle et linguistique » fournira des données quantitatives sur la diversité linguistique qui seront désormais intégrées dans les rapports périodiques élaborés par la Haute Autorité en matière de Pluralisme.

La HACA a également établi, en collaboration avec l'Institut Royal de la Culture Amazigh -IRCAM-, un glossaire regroupant, classifiant et standardisant l'ensemble de la terminologie pertinente et usuelle, relative à la pratique audiovisuelle dans l'espace médiatique national en langues arabe, tamazight française et anglaise.

Le CSCA a décidé d'assurer une large diffusion à ce nouvel outil de travail, en l'éditant sur support papier et en le mettant en ligne sur le site Web de la HACA (www.haca.ma [2]), afin qu'il puisse bénéficier au public, aux opérateurs et aux professionnels des médias.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B [2] http://www.haca.ma/